



## DIRECTIVE IED : FONDAMENTAUX ET APPLICATION

<b><u>Entreprises</u></b>	Exploitant d'une installation visée par le champ d'application de la Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles
<b><u>Public</u></b>	Responsables Environnement, Directeurs de site industriel, Ingénieurs et Techniciens de l'industrie
<b><u>Pré-requis :</u></b>	connaissances de la législation des Installations classées
<b><u>Contact – inscription</u></b>	Brigitte REBOURG - <a href="mailto:afip@urip.fr">afip@urip.fr</a> Tél 04 91 14 30 77 / Fax 04 91 56 01 91
<b><u>Référence formation</u></b>	2016-020 EI

### Objectifs

Cette formation a pour but de :

- Identifier les rubriques IED dans la nomenclature ICPE
- Connaître les obligations applicables à une installation IED et le calendrier de mise en œuvre
- Comprendre le mécanisme des Brefs\* et des MTD\*\*
- Connaître le contenu des divers dossiers administratifs : DDAE, Dossier de Réexamen, Rapport de Base...

### Moyens pédagogiques et techniques

Visualisation du support de stage par vidéo projecteur  
Commentaires et échanges avec les autres participants.

### Intervenants

Céline LE GRAND – Environnement Industrie - Juriste en Droit de l'Environnement

### PROGRAMME PREVISIONNEL

#### LA DIRECTIVE IED

- Contexte et objectifs
- Grands principes directeurs

#### TRANSPOSITION EN DROIT FRANÇAIS

- Législation
- Champ d'application
- Calendrier de mise en œuvre

#### LES BREFS ET MTD

- Structure d'un BREF
- Portée réglementaire
- Processus de création/révision

#### L'AUTORISATION IED

- Les conditions d'autorisation
- La dérogation

#### RÉEXAMEN PÉRIODIQUE

- Mécanisme
- Contenu du dossier

#### REMISE EN ÉTAT

\* Bref : Document de référence sur les MTD

\*\* MTD : meilleure technique disponible

Focus pratique : Rédaction du Rapport de Base

\* Déjeuner inclus